

Girard, soeur de l'enfant,
qui ont signé avec nous,
ainsi que le père. Lecture
faite.

Joseph Marier
Thérèse Girard

P. Desjardins, th. curé.

B. 59

Jos. Pierre
Keroack

Le quinze
décembre mil neuf cent deux,
nous soussigné, curé de
cette paroisse, avons bap-
tisé Joseph Pierre, né le
même jour, fils légitime
de Edouard Keroack, culti-
vateur, et de Thérèse Guen-
ret, de cette paroisse. Le
parrain a été Joseph -
Veltier, et la marraine
Marie Jean, qui ont signé
avec nous. Le père ab-
sent. Lecture faite.

Joseph Veltier

Marie Jean

P. Desjardins, th. curé.

B. 60

Jos. Paul
Etienne
Lucas.

Le seize décembre
mil neuf cent deux, nous
soussigné, curé de cette pa-
roisse, avons baptisé sous
condition Joseph Paul Etien-
ne Lucas, né le même jour,
fils légitime de Eugène
Lucas, journalier, et
de Amanda Dupère, de
cette paroisse. Le parrain
a été Rodolphe Dupère,
oncle de l'enfant, et la